SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2024

18h30 – Salle du conseil - Mairie Convocation du 20/03/2024

✓ Approbation du compte-rendu du dernier conseil

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 1er février 2024.

✓ Vote des comptes de résultat 2023 :

Budget TVA: excédent de 950 464,20 €

Section de fonctionnement : excédent de clôture de 670 797.01 € Section d'investissement : excédent de clôture de 279 667.19 €

Budget commune : excédent de 1 996 947.63 €

Section de fonctionnement : excédent de clôture de 1 541 789.41 € Section d'investissement : excédent de clôture de 455 158.22 €

✓ Vote du Budget 2024 :

Le taux des impôts fonciers bâtis et non bâtis restent inchangés en 2024. 2 764 009 € sont attendus de la fiscalité directe.

Budget fonctionnement:

Le budget 2023 présente un excèdent de 1 541 789.41 € dont 939 749.11 € affectés à la section d'investissement.

Budget investissement:

Sans recours à l'emprunt ni hausse de fiscalité, les principaux crédits investissement sont répartis comme suit et sont marqués par :

- le lancement d'un important programme de travaux sur les réseaux Travaux voirie et enfouissement des réseaux rue des Gouverdières à hauteur de 520 000 € TTC + provisions pour la suite du programme sur Pusignieu et Faverges
- Maison Radix 485 000 €
- Maison de Mépieu 500 000 €
- Rénovation de la cuisine et du hall de la salle des fêtes de Faverges : 150 000 €
- Sol alternatif pour la salle polyvalente d'ici juin 2024

✓ Budget TVA

- 1 418 066.12 €) sont inscrits pour les travaux des bâtiments de la zone de Malville (Budget TVA)

✓ Budget commune

- 286 857.90 € pour le réaménagement des espaces

✓ Création d'un Budget annexe du lotissement Les Vernes

Ouverture d'un nouveau budget pour le lotissement des Vernes au Devin : 552 058 € sont inscrits en dépenses de fonctionnement à ce budget annexe.

Lotissement Les Vernes – coût de l'opération

Les marchés ont été attribués pour la création du lotissement des Vernes. Le lot N° 1 (VRD) a été attribué à Paillet TP pour 191 41.12 € TTC (incluant les tranches optionnelles + 8 500 € d'avenant pour l'installation clôtures. Le lot N° 2 (éclairage) a été attribué à SPIE pour 6 366,24 € TTC.

Le début des travaux est prévu en mai – lors de la prochaine réunion il conviendra de délibérer sur le règlement d'attribution des lots.

✓ Dossier PERRIN

Une étude faune / flore étant en cours pour une durée d'un an suite à la demande de permis de construire, le conseil municipal délibère pour annuler la délibération de vente du terrain de la Gorge à l'entreprise Perrin.

✓ Référent laïcité

Il appartient à chaque administration étatique de désigner un référent laïcité. Ce dernier sera chargé d'apporter tout conseil utile au respect du principe de laïcité à tout fonctionnaire ou chef de service qui le consulte, de sensibiliser les agents publics à la laïcité, et d'organiser une journée de la laïcité le 9 décembre de chaque année. Gauthier Torricelli est désigné référent laïcité pour la commune de Creys-Mépieu.

✓ Restaurant scolaire

Ludovic Cheneval propose au conseil municipal de délibérer afin de fixer les tarifs d'accès aux services de périscolaire et restauration scolaire pour la rentrée 2024 / 2025. Une évolution des tarifs de 2% est proposée portant l'accès aux services à 4.28 € pour un repas (Majoration de 4.28 € pour toute inscription hors délai). Pour les élèves fournissant leur repas le forfait de garde passe à 2.22 €. Le périscolaire est facturé à l'unité et selon le quotient familial : de 0 à 600 : 1.71 € / de 601 à 1100 : 2.26 € / supérieur à 1 100 : 2.86 € - Une majoration de 100 % sera désormais appliquée lorsque les enfants seront récupérés après l'heure de fermeture du service périscolaire.

Il est également proposé de modifier le règlement, notamment pour apporter des précisions sur la gestion des traitements médicaux, allergies, accidents – P.A.I.

Le conseil municipal approuve les tarifs et le règlement d'accès à ces services.

✓ ENS des Luippes

En 2019, une convention de gestion du Marais de Luippes et mares du bois de la Garenne a été signée entre la société Perrin et la commune de Creys-Mépieu, qui délègue la gestion des parcelles qu'elle maîtrise au Conservatoire des Espaces Naturels de l'Isère. De nouvelles parcelles sont à intégrer à cette convention ce qui entraine une modification de l'article 2. A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette nouvelle convention.

✓ Convention Office de Tourisme des Balcons du Dauphiné

Dans le cadre de sa programmation de visites guidées et balades contées 2024, l'office de tourisme des Balcons du Dauphiné souhaite proposer une animation mêlant contes et musique au bord du Rhône au Port de Malville les vendredis 26/07 et 16/08/2024 de 20h à 21h30. Le conseil municipal délibère favorablement pour signer la convention d'autorisation d'accès au site pour ces deux animations.

✓ **Fête de la Musique 2024 :** Présentation de la programmation de l'édition 2024 au conseil municipal.

✓ Questions diverses :

- Maison Radix : la Préfecture a demandé des pièces complémentaires pour la reprise du bien. Une demande de RDV avec M le Secrétaire Général de la préfecture a été formulée pour présenter le projet.
- Subvention FEDER : la convention de notification d'une subvention de 1 500 000 € a été retournée à la région le 26/03/24.
- Maison de Mépieu : 2 propositions d'aménagements d'appartements meublés en gestion libre ont été faites par l'architecte. RDV mardi 2 avril à 17h pour faire le point sur ces propositions.

- Aménagements extérieurs Creys Faverges et cour de l'école maternelle : des corrections au programme d'aménagement ont été faites. Le retour de l'AMO est prévu le 25/04.
- Liaison ViaRhona : les travaux de voirie sont terminés. Voir pour l'installation de barrières.
- Salle des fêtes de Faverges : une rénovation des cuisines, du bar et du hall d'accueil est prévue en Janvier / Février 2025.
- RH: Il est inscrit au budget la création d'un poste administratif en charge du budget, des marchés et des paies... et des finances.
- Enfouissement réseaux / voirie : Suite au retour de la commission voirie, un programme avec priorités doit être établi.
- Ecole: L'équipe enseignante a adressé une demande au conseil municipal pour obtenir une ATSEM supplémentaire à la rentrée 2024/2025.
 Monsieur le Maire adressera un courrier au directeur de l'école sur cette demande dont les arguments présentés sont très discutables.
- Ghislaine Pozzobon et Ligia Hody ont rencontré les nouvelles directrices du Centre Social
 Odette Brachet de Morestel et de l'Espace Socio Culturel du Pays de la Pierre à Montalieu
- Une sollicitation pour des cours de judo a été émise à la salle polyvalente pour la rentrée
 2024 La salle serait disponible le mardi de 17h à 19h.
- Le mobilier du restaurant scolaire va être changé prochainement.
- o Prévention frelon asiatique : relancer la communication pour signaler les nids primaires.
- o Ambroisie : une réunion avec les référents est à reprogrammer.

✓ Agenda

- o 8/05 : Cérémonie au monument aux Morts de Faverges à 11 h
- o 07/06 : Fitdays et inauguration de la salle polyvalente => Présence des élus indispensable
- o 9/06 : Elections européennes A prévoir pour la tenue des bureaux de vote
- Prochain conseil municipal : Lundi 6 mai 2024 à 18h30

Fin de séance à 22h